

La classe de BTS Aménagement Paysager 1<sup>ère</sup> année s'est rendue mercredi 3 février 2021 à l'Anse du verger, à côté de la pointe du Grouin (35), un des sites classés du département, et Espace Naturel Sensible.



L'objectif de la visite était de rencontrer un chargé d'études du département en charge de la protection et préservation du site, au nom du Conservatoire du Littoral.

Les étudiants ont pu mettre à profit les connaissances sur la réglementation environnementale et en urbanisme, vues en cours, pour mieux appréhender les enjeux du terrain. Des informations essentielles sur le Paysage local, la faune et la flore leur ont été données.



Nous avons profité d'une éclaircie pour pique-niquer sur place. (en veillant bien sûr à laisser la nature telle que nous l'avions trouvée)

Les futurs paysagistes que sont nos étudiants doivent connaître un minima les contraintes administratives et les principales réglementations liées à la protection de la Nature (Loi du littoral, Natura 2000, sites classés, Espaces Naturels Sensibles, ...).

